

Image not found or type unknown



CESSATION DE PART D'UNE SCI

Par **JESS99**, le **03/05/2013** à **03:22**

Bnjour

Si je cede mes parts d'une sci qui a un emprut bancaire sachant qu'on est en difficulté de paiement ,est ce que je reste responsable de cette dette et pour combien de temps,
merci